

II.2.60. Pont an Intanvez.

Ms. II, p. 453-460.

Timbre : Var an ton gallec.

Incipit : Demeus ar Vam an denerra,

Composition : 14 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

Sujet.

Le Pont de la Veuve. Une veuve n'a plus qu'un fils (c. 1-2). Celui-ci part à Valence pour participer à une fête (c. 3-4). En route, il cherche à traverser une rivière et se noie (c. 5-6). Sa mère décide de vivre là où la tragédie est arrivée et fait construire un pont (c. 7-14).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : A. Lédan donne quelques renseignements complémentaires prouvant la véracité de cette histoire. Puis il indique que cette complainte n'est qu'une faible imitation de celle de l'immortel Florian (1755-1794). Le texte original, ainsi que les renseignements complémentaires, sont tirés des œuvres de Florian : Fables – Poésies diverses. A. Lédan a pris des libertés avec l'original, puisqu'il a développé, dans son adaptation, le caractère tragique de la situation et le désespoir de la veuve.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : la graphie /g'/, des années 1815, n'est pas utilisée.

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : MaL (1834) / Enquête Ampère-Fortoul (1852) / Chansons bretonnes (1854).

A. Lédan le mentionne parmi les textes qu'il a collecté, alors qu'il en est l'adaptateur.

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Sources bibliographiques.

Concernant la version Lédan :

L. Berthou-Bécam, *Enquête (...)*, 1998, t. 1, p. 153-155 ; t. 2, p. 190-195.